



EUCOPOXY TUFCOAT VOX

REVÊTEMENT ÉPOXYDE À BASE D'EAU POUR LES PLANCHERS

EMBALLAGE

Unité de 3,8 litres

Code : 139M 01 (Clear)

Code : 139C 01 (Concrete Gray)

18,9 litres

Code : 139M 05 (Clear)

Code : 139C 05 (Concrete Gray)

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application immédiatement à l'aide d'acétone, de xylène ou de MEK. Nettoyer les déversements ou les gouttes avant qu'ils ne sèchent à l'aide de ces solvants. Une fois durci, EUCOPOXY TUFCOAT VOX doit être enlevé au moyen d'une abrasion mécanique.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son emballage d'origine non ouvert et convenablement entreposé.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Agence canadienne d'inspection des aliments

DESCRIPTION

EUCOPOXY TUFCOAT VOX est un revêtement époxyde-polyamide, à deux composantes, à base d'eau et à faible odeur. Il agit comme une membrane robuste et résistante à l'abrasion qui résiste à l'usure et aux attaques chimiques dans une variété d'applications. EUCOPOXY TUFCOAT VOX pourrait être utilisé dans beaucoup d'endroits où les produits à base de solvants sont interdits.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- À faible odeur
- Procure une excellente résistance à l'usure lorsque soumis à la circulation
- Excellente résistance à une variété de produits chimiques
- Facile d'application à l'aide d'équipement standard
- Peut être appliqué comme fini à plancher antidérapant
- Donne un fini semi-lustré après durcissement

DOMAINES D'APPLICATION

- Usines de transformation d'aliments
- Édifices occupés
- Planchers d'entrepôts
- Usines de produits chimiques
- Usines
- Garages
- Corridors et quais

APPARENCE

EUCOPOXY TUFCOAT VOX est un système époxyde-polyamide à deux composantes comprenant une Partie A et une Partie B. Ce produit est offert en Concrete Gray et Clear (ambré).

Important : La couleur Clear est légèrement ambrée et pourrait ne pas convenir à certaines applications. DURALTEX devrait être utilisé si une apparence claire comme de l'eau est requise.

RENDEMENT

m ² /litre (pi ² /gal US)	Épaisseur de la pellicule humide (mils)	Épaisseur de la pellicule sèche (mils)
2,5 à 6,1 (100 à 250)	6 à 7	3,4 à 3,9

Note : Les rendements sont approximatifs. Les rendements réels dépendent de la température, de la texture et de la porosité du substrat.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Méthode de test	Propriété testée	Valeurs
s. o.	Résistance à l'abrasion	Excellente
s. o.	Épaisseur de la pellicule sèche	3 à 4 mils
s. o.	Sec au toucher	4 à 6 heures
s. o.	Flexibilité	Bonne
s. o.	Circulation piétonnière	24 heures
s. o.	Rapport de mélange (Parties A:B par volume)	Clear 3,9 : 1 Concrete Gray 4,5 : 1
s. o.	Durée de vie en pot	1 à 1,5 heure
s. o.	Intervalle entre les couches	4 à 24 heures
s. o.	Teneur en solides	56 %
s. o.	COV	< 125 g/litre
s. o.	Résistance aux intempéries	Très bonne
s. o.	Circulation de véhicules	48 heures

RÉSISTANCE CHIMIQUE

Faible – altéré en 24 heures **Bonne** – pas d'effet après les 24 premières heures **Excellente** – pas d'effet après 2 semaines

Acide acétique, 5 %	Faible	MEK	Faible
Alcalis	Excellente	Chlorure de méthylène	Faible
Ammoniaque	Excellente	MIBK	Faible
Acide sulfurique	Bonne	Acide nitrique, 5 %	Faible
Bière	Excellente	Huile	Excellente
Eau de Javel	Excellente	Acide phosphorique, 30 %	Faible
Liquide pour frein	Faible	Eau salée	Excellente
Éthanol	Faible	Skydrol®	Faible
Éthylène glycol	Excellente	Toluène	Faible
Essence	Excellente	Urine	Excellente
Acide chlorhydrique, 10 %	Faible	Xylène	Excellente

Note : Lorsque la résistance chimique est « Faible », vérifier la classification d'EUCOTHANE. Une couche de finition de ce produit pourrait offrir une meilleure résistance chimique.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface doit être en bon état sur le plan structural, propre et exempte de graisse, d'huile, d'agents de cure, de terre, de poussière et d'autres contaminants. Voir la note dans la section « Précautions/Limitations » si le revêtement doit être mis en place sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants. Le nouveau béton et les nouveaux produits de maçonnerie doivent être âgés d'au moins 28 jours. La laitance de surface doit être retirée. Les surfaces de béton doivent être rendues rugueuses et absorbantes, préférentiellement par une méthode mécanique, et ensuite être bien nettoyées pour enlever toute la poussière et les débris. Si la surface est préparée par une méthode chimique (décapage à l'acide), une mixture d'eau et de bicarbonate de soude ou d'eau et d'ammoniaque doit être utilisée pour le nettoyage, puis la surface doit être rincée à l'eau propre, afin de la neutraliser. Le profil de surface du béton (CSP) doit correspondre à CSP 2 à 5 conformément à la directive 310.2R-2013 publiée par l'International Concrete Repair Institute (ICRI). Laisser le substrat sécher avant d'appliquer le revêtement. Après la préparation de la surface, sa résistance peut être testée si les spécifications du projet exigent des résultats quantitatifs. Un testeur d'adhérence par traction tel qu'un appareil Elcometer peut être utilisé selon les exigences de la norme ASTM C1583. La résistance à l'adhérence en traction devrait être d'au moins 1,7 MPa (250 psi).

Ne pas appliquer de revêtement à l'époxyde ou à l'uréthane s'il y a trop d'humidité dans le béton ou si le taux d'émission de vapeur humide est élevé. Avant l'application d'EUCOPOXY TUFCOAT VOX, effectuer l'un des tests suivants : **ASTM F2170** – Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes, ou **ASTM F1869** – Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride. Si l'humidité relative est de 85 % ou plus, ou si le taux d'émission de vapeur humide est de 3 lb/1000 pi²/24 heures ou plus, utiliser un système d'atténuation de l'humidité tel que DURAL AQUATIGHT 100 PLUS ou DURAL AQUATIGHT WB. Après la préparation de la surface et les tests d'humidité, il est recommandé d'effectuer un essai d'application sur une petite section afin de confirmer l'adhésion et la compatibilité du revêtement avec la surface, et aussi l'apparence et l'esthétique. Lorsque de l'acier est enduit, toute contamination doit être enlevée et la surface d'acier préparée jusqu'à l'obtention d'un fini presque blanc (SSPC SP10) à l'aide d'une substance de décapage propre et sèche.

Malaxage : Malaxer EUCOPOXY TUFCOAT VOX à l'aide d'une perceuse à bas régime munie d'une lame de malaxage. Prémélanger la Partie A et la Partie B séparément pendant environ 1 minute chacune. Combiner la totalité de la Partie A et de la Partie B, puis mélanger vigoureusement pendant 3 minutes. Afin de faciliter le malaxage, ajouter la Partie B à la Partie A (et non l'inverse). Racler les côtés et le fond des contenants au moins une fois pendant le malaxage. Ne pas racler les côtés ou le fond des contenants une fois le malaxage terminé, car cette opération pourrait entraîner l'application de résine ou de durcisseur non malaxé sur le substrat. La résine et le durcisseur non malaxés ne durciront pas adéquatement. Ne pas aérer le matériau pendant le malaxage. Pour maintenir l'aération au minimum, les lames de malaxage recommandées sont les #P1 ou #P2, conformément à la directive 320.5R-2014 publiée par l'ICRI.

Application : Consultez la brochure *Directives d'application – Revêtements d'époxyde ou d'uréthane* pour connaître les techniques et méthodes d'application. Veuillez noter que les rendements et les rapports de mélange pour les époxydes ou les combinaisons époxyde-granulat indiqués dans la brochure *Directives d'application – Revêtements d'époxyde ou d'uréthane* sont des approximations présentées à titre de référence générale seulement. Pour obtenir les rendements et les rapports de mélange pour un produit particulier, veuillez consulter sa fiche technique. Il est recommandé d'appliquer deux couches d'EUCOPOXY TUFCOAT VOX pour la plupart des applications. Si désiré, il est possible d'appliquer des couches additionnelles de ce produit ou une couche de scellement d'EUCOTHANE une fois que le revêtement initial est sec au toucher ou jusqu'à 24 heures après. EUCOPOXY TUFCOAT VOX deviendra sec au toucher en 4 à 6 heures (à 21 °C). EUCOPOXY TUFCOAT VOX doit mûrir 24 heures (à 21 °C) avant de permettre une circulation piétonnière. EUCOPOXY TUFCOAT VOX doit mûrir 48 heures (à 21 °C) avant de permettre la circulation de véhicules.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entreposer EUCOPOXY TUFCOAT VOX à l'intérieur, à l'abri de l'humidité, et à une température comprise entre 7 et 43 °C.
- La température ambiante et celle de la surface doivent se situer entre 10 et 32 °C lors de l'application du revêtement.
- La température des matériaux doit être d'au moins 10 °C.
- Ne pas appliquer EUCOPOXY TUFCOAT VOX si la température de la surface se situe dans un intervalle de 3 °C du point de rosée dans la zone de travail.
- La durée d'ouvrabilité et le temps de mûrissement diminueront au fur et à mesure que la température augmente et augmenteront au fur et à mesure que la température diminue.
- Ne pas diluer EUCOPOXY TUFCOAT VOX.
- Lorsqu'un pare-vapeur est utilisé dans les applications d'EUCOPOXY TUFCOAT VOX au niveau du sol, il doit être installé directement sous la dalle.
- Bien que EUCOPOXY TUFCOAT VOX soit résistant aux produits chimiques, il se peut que la surface se tache au contact de certains produits chimiques. Considérer l'utilisation d'une couche de finition à base d'uréthane telle qu'EUCOTHANE pour une meilleure résistance aux taches.
- EUCOPOXY TUFCOAT VOX décolorera s'il est exposé de façon prolongée à la lumière ultraviolette ou à la lumière artificielle à haute intensité. L'application d'une couche de finition aliphatique à base d'uréthane telle qu'EUCOTHANE peut minimiser ces effets.
- Selon la condition du substrat, des défauts de surface mineurs peuvent apparaître dans le revêtement une fois appliqué. La préparation adéquate de la surface, la réparation des imperfections du substrat et l'application d'une couche d'apprêt assureront un meilleur fini global.
- Si le produit est appliqué sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants, ou si plus de 24 heures se sont écoulées entre les couches : sabler la couche en place et nettoyer la surface en l'essayant avant de procéder à la mise en place du revêtement. Si les revêtements vieux ou existants présentent du pelage, de l'écaillage, etc., tout matériau endommagé doit être retiré avant l'application du nouveau revêtement.
- Il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin de confirmer auprès de l'utilisateur final l'apparence et la texture finales du système.
- Ne pas appliquer à plus de 6 à 7 mils d'épaisseur par couche (épaisseur de la pellicule humide). Des applications plus épaisses pourraient faire en sorte que le revêtement demeure mou/humide/collant au toucher plus longtemps que ce qui est précisé dans cette fiche technique.
- L'application d'une première couche lorsque l'humidité est élevée (>85 % HR) pourrait causer des problèmes d'adhésion lors de l'application de la deuxième couche. Un essai sur une petite surface devrait être fait pour s'assurer que les résultats sont adéquats. Si des problèmes associés à l'application de nouvelles couches deviennent évidents, la couche de fond doit être légèrement abrasée et essuyée à l'aide de solvants pour assurer une bonne adhésion de la deuxième couche (ou couche de scellement).
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité du produit avant son utilisation.

Révision : 11.23

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.